

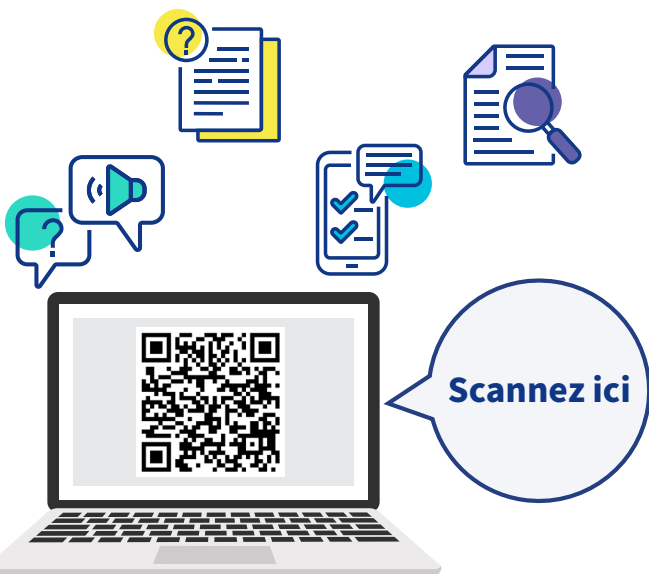
FAITES VOTRE PART

Les déchets sont ce qui se retrouve dans nos sacs poubelles – les choses dont nous ne nous servons plus. Mais pour le système de gestion des déchets de la Ville, ils comprennent également les objets que nous mettons au recyclage ou les déchets de jardin, ou ce que nous apportons aux dépôts pour récupération, comme les vieilles toilettes, les vélos et le bois d'œuvre propre

Ce que nous collectons et la manière dont nous le gérons sont décrits dans notre Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets, aussi connue sous le nom de Plan directeur de collecte et de recyclage des déchets ménagers.

Nous voulons connaître votre avis. Faites-nous part de vos réflexions sur ce qui fonctionne, ou non, avec les programmes, les services et les installations de notre système de gestion des déchets.

Scannez le code QR pour consulter la page du projet afin d'en savoir plus long et de participer.



INSTALLATIONS

Dépôts 4R de Winnipeg :

- Dépôt 4R Winnipeg du chemin Brady 1825, chemin Brady
Accepte : Recyclage et déchets ménagers
- Dépôt 4R Winnipeg de l'avenue Pacific 1120, avenue Pacific
Accepte : Recyclage **seulement**
- Dépôt 4R Winnipeg du chemin Panet 429, chemin Panet
Accepte : Recyclage **seulement**
- Installation de gestion des ressources du chemin Brady 1777, chemin Brady
Pour clients commerciaux **seulement**

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

-  wastestrategy@htfc.ca
-  (204) 986-4243
-  winnipeg.ca/strategiedechets

SUIVEZ-NOUS

-  [@villedewinnipeg](https://www.facebook.com/villedewinnipeg)
-  [@villedewinnipeg](https://www.instagram.com/villedewinnipeg)



EXAMEN DE LA STRATÉGIE D'ENSEMBLE INTÉGRÉE DE GESTION DES DÉCHETS



QU'EST-CE QUE CETTE STRATÉGIE?

La Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets est le plan de la Ville de Winnipeg pour assurer la gestion des déchets ménagers et du recyclage. La stratégie a été approuvée par le conseil municipal en 2011. Elle oriente la manière dont Winnipeg collecte, trie et élimine les déchets ménagers et le recyclage.

Ce plan contribue à la propreté de la ville, à la réduction des déchets et à la protection de l'environnement en veillant à ce que les objets soient réutilisés ou recyclés le plus possible. Il fournit également une feuille de route pour de nouveaux programmes et services qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques.



ENVIRONNEMENT



SOCIÉTÉ



ÉCONOMIE

POURQUOI UN EXAMEN?

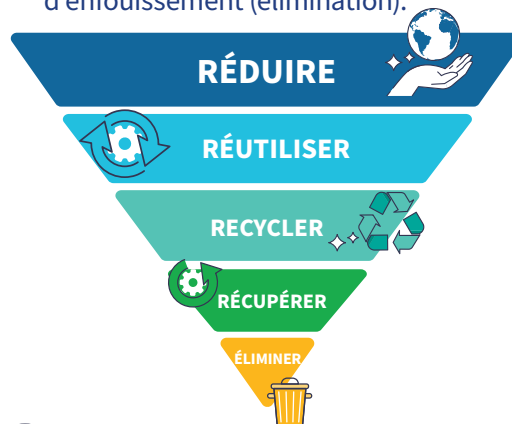
Winnipeg gère près de 500 000 tonnes de déchets par an. Les incidences environnementales, économiques et sociales de ces déchets nous concernent tous. La stratégie a été rédigée initialement en 2011 et bien des choses ont changé depuis.

Une mise à jour nous aidera à améliorer nos objectifs, nos programmes et nos services pour l'ensemble de la clientèle (maisons, appartements et condos, commerces, institutions, construction et démolition).

HIÉRARCHIE DES DÉCHETS

Nous devons repenser notre façon d'acheter, d'utiliser et de jeter les articles usagés afin de réduire les coûts et l'impact des déchets. Dans la hiérarchie des déchets, le dépôt dans un site d'enfouissement est le dernier recours. La hiérarchie des déchets donne la priorité aux éléments suivants :

- Prévention des déchets (réduction et réutilisation);
- Détournement des déchets des sites d'enfouissement (recyclage + récupération);
- Réduction des déchets envoyés au site d'enfouissement (élimination).



Cela signifie qu'il faut essayer de produire moins de déchets.



Réutiliser les produits au lieu de les jeter, soit pour leur usage initial, soit pour un nouvel usage.



Quand nous ne pouvons pas réduire ou réutiliser des produits, nous devons les recycler pour qu'ils soient transformés en de nouveaux objets.



Certains produits sont difficiles à réduire, réutiliser ou recycler. Dans ce cas, il faut récupérer des matériaux ou de l'énergie.



C'est la dernière étape. Si nous ne pouvons rien faire d'autre avec nos déchets, nous devons les jeter en toute sécurité dans un site d'enfouissement.

PROGRÈS

Depuis que la Stratégie d'ensemble intégrée de gestion des déchets a été approuvée en 2011, la Ville a apporté les améliorations suivantes :

- Mise en place de chariots de déchets et de recyclage automatisés.
- Mise en place de la collecte et du compostage des feuilles et des déchets de jardin afin d'éviter qu'ils n'aboutissent au site d'enfouissement.
- Mise en place d'un programme pilote de compostage des biosolides issus du traitement des eaux usées pour les transformer en terreau, évitant ainsi qu'ils n'aboutissent au site d'enfouissement.
- Mise en place de programmes de ramassage des déchets encombrants (gros objets) et des déchets en surplus afin de réduire les décharges illégales.
- Mise en place d'un système de collecte des gaz de décharge et des lixiviats afin d'éliminer et de contrôler la pollution.
- Ouverture de trois dépôts 4R afin d'accroître le recyclage des articles non acceptés dans les chariots de recyclage bleus.
- Mise en place d'un programme de dépôt pour le recyclage des matelas au dépôt 4R du chemin Brady.

